

Le 04 janvier 2021, suite à de fortes pluies, le lotissement de la Sablière se trouve inondé avec 20cm d'eau par endroits. Les égouts débordent, la pompe de relevage de la Sogedo étant inefficace.

Le même phénomène se reproduit le 31 janvier 2021.

La parcelle AE577, futur "domaine de l'engoulement" n'est pas épargnée, en particulier la partie sud et nord-est.

Comment expliquer ce constat ?

Les sondages effectués le 22 février 2007 par la société Ginger CEBT Solen, dans le cadre des reconnaissances géotechniques afin de réaliser la voirie du lotissement de la Sablière ont montré que les niveaux d'eau de la nappe ont été constatés entre 0,60m et 0,80m de profondeur dans la partie du lotissement qui a été particulièrement inondée.

Donc, une nappe très peu profonde peut expliquer en partie ces inondations dont l'ampleur a été limitée par la présence de la forêt limitrophe qui, par le processus de l'évapotranspiration facilite l'assèchement des sols détrempés. La forêt des Landes a été créée en partie pour assainir la lande marécageuse.

La création du "domaine de l'engoulement" en zone inondable, par le fait de la déforestation et l'artificialisation des sols va favoriser la multiplication des épisodes d'inondations dans un contexte où les changements climatiques entraînent de plus en plus d'événements météorologiques désastreux.

JE SUIS DOC OPPOSÉE AU DEFRICHEMENT DE CETTE PARCELLE FORESTIÈRE POUR LA REMPLACER PAR DU BETON.

MME Bremont-Boileau Marie